Montréal

Compte de taxes municipales 2026

Numéro de compte	Numéro de référence	Code d'accès	Période d'imposition		Date de facturation
441437-00	71281083-26-01-00		Jour Mois Année : 01 01 2026 au 31 12 2026		Jour Mois Année : 29 01 2026

Débiteur(s) du compte
HEIDI BLOOMFIELD

☐ Le présent compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.

Emplacement de la propriété
3832 AV DRAPER

Arrondissement : COTE-DES-NEIGES, NOTRE-DAME-DE-GRACE

Désignation cadastrale
2606231

Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2025	Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2026	Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2026-2028
1 439 900	**1 463 900**	1 511 900

Catégories d'immeubles
Résiduelle ☒
Terrains vagues desservis ☐ Imm. non résidentiels ☐

Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)

	Base d'imposition	Taux	Montant
VILLE DE MONTRÉAL			
TAXE GÉNÉRALE - SOUS-CATÉGORIE RÉSIDUELLE : TAUX DE BASE	1 463 900	0,4631 /100$	6 779,32
TAXE CONTRIBUTION À L'ARTM	1 463 900	0,007 /100$	102,47
TAXE RELATIVE AUX DETTES ANCIENNE VILLE	1 463 900	0,0196 /100$	286,92
TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE L'EAU	1 463 900	0,0831 /100$	1 216,50
TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU SERVICE DE LA VOIRIE	1 463 900	0,0024 /100$	35,13
ARRONDISSEMENT			
TAXE RELATIVE AUX SERVICES (RÈGL. RCA25 17422)	1 463 900	0,0393 /100$	575,31
TAXE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS	1 463 900	0,0214 /100$	313,27

Date(s) limite(s) versement(s)	Jour Mois Année	Montant	Jour Mois Année	Montant	Total du compte
	1er : **02 03 2026**	**4 654,46**	2e : **01 06 2026**	**4 654,46**	**9 308,92**

Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,75 % ; pénalité = 0,41 %.
Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.

À conserver pour usage fiscal

100064 000000 000000 001 0000 00000000000
A34 C30 [441437-00 05-150F-PDF (01-2026) PP7

COPIE

Montréal

Versement 2

À joindre à votre 2e paiement

9 415,32

Aucun rappel d'échéance ne sera transmis.

HEIDI BLOOMFIELD
3832 AV DRAPER
MONTREAL QUEBEC H4A 2P1

Numéro de référence - Paiement Internet	
71281083-26-01-00	
Numéro de compte	**Date d'échéance**
441437-00	LE 1ER JUIN 2026
Montant à payer	**Montant versé**
4 654,46	

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

COPIE

Montréal

Versement 1

À joindre à votre 1er paiement

9 415,32

U000001001NNNNNN 34 FV1C-075902 M 075902 75902

HEIDI BLOOMFIELD
3832 AV DRAPER
MONTREAL QUEBEC H4A 2P1

Numéro de référence - Paiement Internet	
71281083-26-01-00	
Numéro de compte	**Date d'échéance**
441437-00	LE 2 MARS 2026
Montant à payer	**Montant versé**
4 654,46	

Des renseignements pour payer en 6 versements figurent au verso.

COPIE

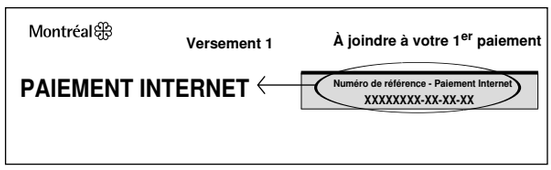
Modalités de paiement

Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délai suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez.** Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

- **Par Internet**
 Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

 Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.



Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :

Desjardins (AccèsD)	Banque Nationale du Canada
RBC Banque Royale	Groupe financier Banque TD
Banque Scotia	BMO Groupe financier
Banque Laurentienne	Banque CIBC

- **Par la poste**
 Cette version ne peut être jointe pour un paiement par la poste.

- **Aux Bureaux Accès Montréal**
 Par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement que le bureau Accès Montréal accepte le paiement en espèces.

Option – 6 versements avec intérêts et pénalité

Vous pouvez choisir de payer en **6 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera **1 569,22** $ le 1er de chacun des mois de mars à août 2026 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de 106,39 $ pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez cette option, vous n'avez pas à aviser le Service des finances et de l'évaluation foncière, mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

Pour obtenir des renseignements sur votre compte :

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

► Île de Montréal : 311, ► Extérieur de l'île : 514 872-0311

Par Internet
montreal.ca

150V2-PP7

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.